



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
81P SAINT-DIZIER
3 RUE BRIGADIER ALBERT CS 80126
52116 ST DIZIER CEDEX



2309-026455-0075-04



eco/pli 51 MEUSE CHAMP PIC 28.09.20 CI 1500

M BOLLARD GEORGES
VILLA PASSE CAILLE
75 CHEM DES MATINES
06210 MANDELIEU LA NAPOULE

2309-026455-0075-04

La somme que vous devez payer est supérieure à 300 €. Vous devez la régler par paiement en ligne ou par prélèvement.

Vos références

Numéro fiscal (C) : 11 63 710 111 102
Référence de l'avis : 20 52 4108241 24

Numéro de propriétaire : 448 B01126M

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0451 MBFBHP
M BOLLARD GEORGES HENRI

PROP/INDIVIS MBFQ2X
MME COUSIN JANINE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2020

4 299,00 €

*Regle' par prélèvement
le 21/10/20*

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Vous pouvez payer et adhérer au prélèvement à l'échéance en renvoyant le talon d'adhésion ci-dessous avant le 15/10/2020 à l'aide de l'enveloppe jointe au centre d'encaissement mentionné. Le prélèvement sera effectué dès réception.

Important : si vous avez fait une demande d'adhésion au prélèvement en 2020, celle-ci n'a pas pu être traitée par nos services en raison de la crise sanitaire. Veuillez nous en excuser.

ATTENTION : SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Partie à détacher suivant les pointillés

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Voir explications à la rubrique « Comment payer votre impôt ? »

révisée.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr, si vous souhaitez :

avis d'impôt, dans « Votre espace particulier » (disponible uniquement pour les particuliers)

détails sur votre taxe foncière, en consultant la brochure pratique « Impôts locaux » disponible sur Particulier > Impôts, taxes... > Quels impôts dois-je payer ?

détails sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, dans Professionnel > Gérer mon impôt > Je suis propriétaire ou je suis occupant d'un local professionnel > LES GRANDS PRINCIPES DE LA RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES DES LOCAUX PROFESSIONNELS

La détermination du montant de votre imposition ainsi que son détail sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, les règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « Ouverture des données publiques de l'Etat ».

Les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Conformément à l'article 16 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au décret n° 2016-161 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement auprès de votre centre des finances publiques. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer vos droits auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés.

- ⇒ **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** :
 - pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place** :
 - auprès de votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
 - SIP SAINT-DIZIER CELL FONC 3 RUE DU BRIGADIER ALBERT
 - CS 80125 52115 SAINT-DIZIER CEDEX
 - Tél : 03 25 96 98 07

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 520 HAUTE-MARNE

Commune : 448 SAINT-DIZIER

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	24,10%		%	2,05%	23,94%	%	11,00%	%	
Taux 2020	24,10%		%	2,05%	23,94%	%	11,00%	%	
Adresse		25 RUE GAMBETTA							
Base ①	7191			7191	6303		7027		
Cotisation	1733			147	1509		773		
Cotisation lissée ②	1679			141	1563		755		4138
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisation 2019	1661			140	1565		748		
Cotisation 2020	1679			141	1563		755		4138
Variation	+1,08%		%	+0,71%	-0,13%	%	+0,94%	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020		%	%	%	%	%	%	%	
Base terres non agricoles									
Base terres agricoles									
Cotisation 2019									
Cotisation 2020									
Variation		%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité							Droit fixe :		
Il est rappelé qu'un lissage de + 4 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			161
						Dégrevement Habitation principale			
						Dégrevement JA État			
						Dégrevement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			4299
Références administratives : 520 51 075 046 448 448 E A									

A 100
1536-TIP-K - IMPRIMERIE NATIONALE 2020TIR168 - Septembre 2020 - 2020-05-PR-003-843